

Inscriptions 2023-2024

L'adhésion de 66 € à notre section comprend :

1- L'adhésion statutaire annuelle au club omnisports Stade Bordelais d'un montant de 30€.

Elle est perçue une seule fois quel que soit le nombre d'activités suivies au sein du club. Si vous êtes adhérent sur une autre section, utilisez le code promo **SANS-SB** pour votre paiement sur HelloAsso.

Cette adhésion est déductible des impôts à hauteur de 66%, (soit près de 20€), dans la limite de 20% du Revenu Imposable. Le reçu fiscal vous sera transmis à l'adresse mail indiqué sur votre bulletin d'adhésion. Il est donc important que cette adresse soit bien renseignée et de façon lisible.

2- La cotisation à la section randonnée d'un montant de 36€ (augmentation d'1 €)

Le maintien de la cotisation à 36€ est rendu possible grâce aux multiples actions de nos animateurs et animatrices nous permettant de recevoir des subventions de la FFRandonnée Gironde et de la Mairie de Bordeaux.

Le bulletin d'adhésion* devra être accompagné :

- d'un **certificat médical** permettant la pratique de la randonnée pédestre, pour :
 - tous les nouveaux adhérents,
 - ceux qui ont fourni un certificat médical daté de plus de trois ans (saison 2020-2021),

⓪

- du **questionnaire de santé***, daté et signé après avoir répondu « non » à toutes les questions de l'auto-questionnaire de santé QS-Sport (cf. l'arrêté ministériel du 20 avril 2017).

* Le bulletin d'adhésion 2023-2024 et le questionnaire de santé sont disponibles sur notre site internet [CLIQUEZ ICI pour accéder au bulletin d'adhésion et au QS](#)

CAS PARTICULIERS :

Pour les sympathisants, titulaires d'une licence FFRandonnée dans un autre club

La cotisation est fixée à 46 € répartie de la façon suivante :

- 30€ au titre de l'adhésion statutaire au club omnisport (déductible des impôts).
Pour recevoir l'attestation fiscale, pensez à indiquer votre mail sur le bulletin d'adhésion ;
- 16€ au titre de cotisation à la section randonnée pédestre.

Votre **bulletin d'adhésion** devra être accompagné (en plus des documents cités ci-dessus) de la **copie de la licence** obtenue auprès de votre club affilié à la FFRandonnée.

L'adhésion fidélité au prix de **36€** s'adresse aux personnes ayant plaisir à nous retrouver dans les moments conviviaux. Elle comprend l'adhésion statutaire au club de 30€ et 6€ de soutien à la section, soit près de 17€ après déduction fiscale.

Pour les "hors Gironde" : remise de 30 € / code promo : SANS-SB.

Pour les Adhérent.e.s à une autre section du Stade Bordelais : remise de 30 € / code promo : SANS-SB.

Pour les bénévoles, animateurs, animatrices et les membres du Bureau et porteurs.euses de projet 2022-2023 : l'adhésion à la section randonnée est prise en charge par le Club en remerciement de votre investissement. Pour la saison 2023/20234 votre adhésion à la section Randonnée Pédestre au Stade Bordelais vous revient donc à 30€ correspondant à la part du Club Omnisports / **code promo : BENEVOLES**

Comment compléter HelloAsso :

	<i>profil</i>	PRIX TOTAL	Stade Bordelais	FFRP	Club	sélection HelloAsso	code promo
CAS GENERAL		66 €	30 €	30 €	6 €	général	--
CAS PARTICULIERS :	<i>profil</i>	PRIX TOTAL	Stade Bordelais	FFRP	Club	sélection HelloAsso	code promo
SYMPATHISANTS	<i>déjà adhérent FFRP</i>	46 €	30 €	--	16 €	sympathisant	--
FIDELITE	<i>invités convivialité</i>	36 €	30 €	--	6 €	fidélité	--
HORS GIRONDE	<i>n'habite pas en gironde</i>	36 €		30 €	6 €	général	SANS-SB
HORS GIRONDE sympathisants	<i>hors gironde mais adhérent FFRP</i>	15 €	--	--	15 €	sympathisant	SANS-SB
ADHERENTS SB	<i>pratiquant à une autre section</i>	36 €	--	30 €	6 €	général	SANS-SB
ADHERENTS SB et SYMPATHISANTS	<i>SB + adhérent FFRP</i>	15 €	--	--	15 €	sympathisant	SANS-SB
BENEVOLES		30 €	30 €	-- *	--	général	BENEVOLES

* pris en charge par le Club

NOUVEAUTE :

- Le bulletin d'adhésion
- le certificat médical ou le questionnaire de santé
- la copie de la licence FFRandonnée pour les sympathisants,

Sont à adresser via HelloAsso au moment du paiement

Danielle Soler, notre gestionnaire des licences, reste à votre disposition pour tout complément d'information par mail daniellesoler33@orange.fr ou par téléphone : [06 74 89 64 69](tel:0674896469)

Danielle vous remettra tout justificatif de paiement à la demande (pour CE ou autres organismes).

La licence FFRandonnée, comprenant l'assurance Individuelle en Responsabilité civile et Accidents corporels (IRA) vous sera transmise en format numérique par mail après enregistrement par Danielle.

Pour les couples : il est impératif que chacun ait sa propre adresse mail pour la transmission de la licence individuelle.

L'adhésion suppose l'acceptation du Règlement Intérieur (RI) à lire sur notre site
[CLIQUEZ ICI pour accéder au Règlement Intérieur](#)

Paiement de l'adhésion par HelloAsso.

Quel que soit votre statut (adhérent, sympathisant, fidélité, hors Gironde), et afin de faciliter le travail des membres du Bureau, votre règlement se fait dorénavant par CB sur la plateforme HelloAsso, [CLIQUEZ ICI pour accéder à la plateforme](#).

Nous savons compter sur votre compréhension.

NB - Le versement de don pour la plateforme n'est pas une obligation, il suffit de décocher la case mise par défaut.